

# Compte-rendu de la réunion CPE/Professeurs-documentalistes

## Cité scolaire du Marquenterre

Rue, le 1<sup>er</sup> juin 2017

Etaient convoqués, pour nos deux corps, les personnes-ressource de l'académie et les correspondants de bassin.

9h30-12h30 : réunion plénière avec Mmes Trémolières et Charrazac-Onfroy, les CPE et professeurs-documentalistes

Mmes Trémolières et Charrazac-Onfroy nous accueillent et annoncent leur départ, l'une et l'autre pour d'autres académies.

Les noms de leurs remplaçants ne sont pas encore connus.

### **Bilan des réunions de bassin CPE :**

**Formations PAF** : Au moins une réunion par bassin avec la présence d'un IPR.

Varier le type de formation (présentiel ou à distance)

Bon taux de remplissage aux réunions de bassin : du coup, la DAFPEN a accepté plus de formations au PAF de l'année prochaine

### **Réunions de bassin :**

Les différents correspondants présentent le bilan de leur action :

#### Oise occidentale :

Accueil des nouveaux par téléphone

14/10/16 : 1<sup>ère</sup> réunion : 24 présents. Thèmes : réforme du collège, rôle du CPE, CVC

2 FIL inter-bassins n'ont pas pu se faire (refus DAFPEN)

26/06/17 : médiation par les pairs

#### Oise orientale :

8/11/16 : CVC et liaison CVC/CVL

2<sup>ème</sup> réunion : médiation par les pairs

#### Sud Aisne :

Accueil des nouveaux, mail pour aider inscriptions au PAF

22/11/16 : CVC/CVL

FIL journée pour construire un « manuel des CPE »

9/05/17 : travail sur les élèves particuliers (témoignages infirmière et autres personnes référentes), travail sur l'absentéisme

2 FIL (½ bassin Soissons, ½ bassin Château) : liaison collège/lycée

#### Laon-Hirson :

Objectif : dynamiser le bassin

11/16 : CVC

2<sup>ème</sup> réunion : faire un outil commun aux collègues

#### St-Quentin – Chauny :

17/11/16 : CVC/CVL

Inter-CVC à St Quentin le 27 juin

2/05/17 : liaison CPE/prof-doc (intervention A. Durand, professeur documentaliste au collège de Fresnoy Le Grand, pour présentation des missions des profs-docs)

Pour année prochaine : médiation par les pairs, harcèlement, relation CPE et partenaires extérieurs (DASEN de l'Aisne souhaite développer les liaisons CAF/école...)

#### Amiens :

22/11/16 (avec bassin Santerre Somme) : CVC/CVL, travail avec les familles

23/03/17 : LSU, 4 parcours éducatifs et rôle du CPE

28/04/17 : formation commune dans le cadre du PAF consacrée à la liaison CPE/prof-doc.

#### Picardie maritime :

18/10/16 : aménagements liés à la sécurité

27/04/17 : Psychologie de l'adolescent : CPE, enseignants, éducateurs, infirmiers, AS...

18/05/17 : égalité fille/garçon

16/03/17 : Formation commune dans le cadre du PAF consacrée à la liaison CPE/prof-doc. Un regret est exprimé : c'était trop court, seule l'expérience d'un établissement a été vraiment détaillée, et pas le temps de voir d'autres exemples. S.Moronval précise que le canevas tripartite de ces réunions (cadre institutionnel par M.Level, présentation d'une expérience de terrain, réflexion sur l'action à mener intra-établissements) avait été défini par les deux coordonnateurs avec M.Level, qu'il n'était pas forcément aisé à respecter dans un temps de formation limité à 3h (d'autant plus dans l'établissement qui nous accueillait, où la dynamique engagée est forte) dont l'objectif était en outre simplement d'initier ou renforcer la collaboration CPE/Prof-doc dans chaque établissement.

Liaison inter CVC avec une sortie à Compiègne

Mise en commun d'un dossier thématique alimenté par les collègues avec des fiches outils : Utiliser de préférence les moyens académiques ou reconnus au niveau national (viaédu ou m@gistère)

#### Santerre Somme : (très peu nombreux)

1<sup>er</sup> réunion avec Amiens

30/05/17 : 4 parcours de l'élève et rôle du CPE

Essai de mise en place d'une formation sur la communication non-verbale

28/03/17 : Formation commune dans le cadre du PAF consacrée à la liaison CPE/prof-doc.

Socle commun : compétences dans lesquelles les docs et CPE peuvent intervenir (parcours, internat, CVC/CVL...)

#### Oise centrale :

01/12/16 : liaison collège/lycée, parcours citoyen, absentéisme/décrochage

## **Bilan des réunions de bassin des professeurs-documentalistes :**

Les correspondants présentent le bilan de leur action ; S. Moronval prie d'excuser l'absence de nombreux collègues, retenus pour des raisons professionnelles, et se propose de relayer leurs bilans à partir des informations fournies.

### Oise occidentale :

- 08/11/16 : liaison CPE/prof-doc
- 24/04/17 : l'EMI (difficulté à établir un parcours et suivre les élèves)

### St Quentin – Chauny :

- 01/12/16 : mise en place d'un média scolaire en établissement
- 19/06/17 : liaison CPE/Prof-doc (intervention d'une CPE) + projets culturels

### Laon-Hirson :

- 17/11/16 : réforme du collège et parcours avenir
- 11/05/17 : outils numériques utilisables dans le cadre du PAEC

### Oise orientale :

- 01/12/16 : réforme du collège, folios, parcours citoyen
- 11/05/17 : nouvelle circulaire de mission

### Picardie maritime :

- 28/11/16 : ressources culturelles
- 25/04/17 : manga, numérique

### Amiens :

- 05/12/16 : Folios, organisation de nouveaux concours de lecture inter-établissements en collège et lycée
- 06/04/17 : 4 ateliers : littérature jeunesse, Kamishibai, psychologie adolescente et méthodologie.

### Oise centrale :

- 15/12/16 : Liaison CPE/prof-doc, atelier d'écriture/lecture, visite de l'abbatiale de St Leu d'Esserent
- 06/06/17 : le professeur-documentaliste comme référent ; la place des profs-docs dans les parcours en établissement, Folios

### Santerre Somme :

- 10/01/17 : littérature et littérature de jeunesse : intervention de Bulles en stock et intervention autour du manga, récit d'expérience d'une sortie à Montreuil
- 22/06/17 : les parcours, présentation des structures culturelles
- Retour sur la formation prof-doc/CPE du 28/03 (cf plus haut) : Focus sur les missions communes, travail en commun prof-doc et CPE du même établissement. Réunion unanimement appréciée.

### Sud Aisne :

- 29/11/16 : réforme du collège, en lycée : inquiétude par rapport aux dotations établissement du conseil régional des Hauts de France ; Folios
- 25/04/17 : nouvelle circulaire de mission, ressources culturelles dans le Sud de l'Aisne, d'après le site Canopé. Visite de l'Echangeur et de l'Hôtel Dieu.

Les collègues professeurs documentalistes sont inquiets concernant les différentes interprétations, par les chefs d'établissement, de la mention « *chaque heure d'enseignement est décomptée pour deux heures* » reprise dans la nouvelle circulaire de mission, et interpellent les IPR à ce sujet. Les IPR ne peuvent prendre position et se permettre de réinterpréter un texte national. Cela fait partie de la marge de liberté de chaque établissement. En cas de difficulté, le principal/proviseur ou le professeur-documentaliste peut contacter M. Level pour échanger et servir de médiateur.

### **FIL : nouvelles règles DAFPEN :**

Les IPR et M. Rahoui présentent les modalités de mise en place d'une FIL :

- Elle est toujours demandée par le chef d'établissement qui accueille
- Elle est jugée sur son intérêt quant aux orientations académiques : demander aux IPR et/ou aux référents PAF (M. Rahoui pour les CPE, S. Moronval pour les profs-docs)
- Elle correspond à des besoins nouveaux ou recensés en cours d'année
- Elle correspond à des besoins locaux
- Les intervenants peuvent être payés sur le budget académique (DAFPEN)

### **Bilan des sites Internet :**

**CPE** : changement de webmestre en cours d'année. Le webmestre actuel regrette les irrégularités des publications. Il souhaiterait que le site soit une plateforme d'échange d'outils. Il publie, entre autre, les comptes-rendus de bassin.

**Professeurs-documentalistes** (par Evelyne Bonhert) : Restructuration de la rubrique Orientation avec E. Charmes (Onisep Amiens), 18 articles publiés ou mises à jour + 14 informations sur les réunions de bassin (date, lieux, thèmes, comptes-rendus)

Liste de diffusion : 678 abonnés, 495 messages modérés.

### **Bilan PAF CPE (par Medhi Rahoui)**

Budget de 10000€, 15 journées de formation organisées, 227 CPE formés sur 403, 33 formateurs

#### **9 dispositifs :**

- Formation pour les non-titulaires
- Formation pour préparer le concours interne
- Formation pour les néo-titulaires
- Réunions de bassin
- FIL ?
- Formation sur la protection de l'enfance
- Accompagnement sur la réforme du collège : contribution des CPE dans les EPI
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Le climat scolaire (1<sup>er</sup> partie à distance)

A venir : inclusion des élèves à besoin spécifique

### **Bilan PAF professeurs-documentalistes (par Stéphane Moronval)**

S. Moronval rappelle qu'il a pris en charge la coordination début octobre 2016.

13 modules répartis en 6 dispositifs (initialement), 228 professeurs-documentalistes formés, 11 formateurs

- 4 modules formation au numérique assurés par Canopé : ENT et documentation, tablettes, livre numérique, esidoc
- 2 modules sur la mise en place du Parcours Avenir : un niveau collège et un niveau lycée
- 3 modules consacrés à la liaison professeur-documentaliste/CPE dans la Somme, à raison d' 1/2journée par bassin
- Le module « Le professeur-documentaliste comme référent culturel » initialement prévu au PAF n'a pas été organisé, une formation similaire adressée à l'ensemble des référents culture ayant été mise en place par la DAAC. Les moyens ont été redéployés pour organiser le module parcours avenir niveau lycée.
- Un module consacré à la mise en place d'un apprentissage progressif en EMI.
- 3 modules adressés aux néo-titulaires : « place des professeurs-documentalistes dans l'établissement », « l'EMI » (M@gistère), « le professeur-documentaliste en collège et en lycée : un même métier ? » (idem, avec l'abond des récentes réformes ; ont aussi été convoqués à ce module des T2 et des collègues n'ayant pas pu suivre les formations sur ce thème l'année dernière).

\*\*\*\*\*

14h-16h : réunion par corps

M. Level et professeurs-documentalistes

## **Bilan de la formation des néo-titulaires (par Isabelle Goddyn)**

- 1<sup>er</sup> temps en présentiel en décembre, 18 présents sur 20 inscrits : identité professionnelle du professeur-documentaliste
- 2<sup>ème</sup> journée en distanciel (M@gistère) : 23 participants sur 37 inscrits : réforme du collège
- 3<sup>ème</sup> journée en distanciel (M@gistère) : 15 participants sur 20 inscrits : EMI. Création d'un wiki
- Pour la rentrée, un poste sera probablement libéré à l'ESPE.
- Isabelle Goddyn arrête la formation des néo-titulaires, reprise par Karine Combaud.

## **Présentation du PAF Documentation 2017-2018 (validé par la DAFPEN) (par Stéphane Moronval)**

- Formation des néo-titulaires : 3 modules, public désigné :
  - o 1 en présentiel : la place du professeur-documentaliste dans l'établissement
  - o 1 à distance : mettre en place dispositifs et parcours éducatifs
  - o 1 à distance : mettre en place l'EMI
- Formation des non-titulaires :
  - 2 modules à public désigné (contractuels) :
    - o Animer et faire vivre un CDI
    - o L'action pédagogique du professeur documentaliste
  - 1 module à candidature individuelle :
    - o Préparer le CAPES interne de documentation : 24h, 10 places
- Formations en candidature individuelle : 6 dispositifs :
  - La littérature pour la jeunesse au CDI : 8h (6h en présentiel + 2h à distance), 25 places
  - La mise en œuvre de l'EMI : 2 modules
    - au collège : 8h (6h présentiel + 2h à distance), 24 places
    - au lycée : 8h (6h présentiel + 2h à distance), 20 places
  - La liaison professeurs-documentalistes/CPE : 6h en présentiel, 10 places ; thème provisoire de la journée : « 3C et objets nomades »
  - L'identité numérique : 3 modules :
    - comprendre la notion d'identité numérique : 3h à distance (M@gistère), 20 places
    - Co-construire une séquence pédagogique : 6h en présentiel, idem

- Bilan : 3h à distance (Via)
- Réseaux sociaux : usages et pédagogie : 6h en présentiel, 20 places
- Culture juridique, numérique et documentation : 3h à distance, 15 places

Ces trois derniers dispositifs sont organisés par Canopé.

La DAAC va à priori remettre en place une formation adressée aux référents culture, en lien avec la littérature et le partenariat avec les bibliothèques.

S.Moronval indique qu'un effort sera fait pour que le PAF Documentation soit le plus lisible possible au plus tôt, en particulier au niveau du calendrier des actions et de l'identification des formateurs (le choix du lieu de formation pouvant être adapté au public inscrit). Il est rappelé en contrepartie qu'un professeur-documentaliste qui ne peut se rendre à un stage du PAF pour lequel il a été retenu doit prévenir de son indisponibilité la DAFPEN ; et que prévenir également S.Moronval peut éventuellement permettre la convocation de quelqu'un d'autre sur la place laissée vacante, si les délais le permettent. Nous avons tout intérêt à investir au maximum la formation continue qui nous est allouée, la DAFPEN y étant attentive lors des négociations quant aux contenus et aux moyens de formation.

## Informations diverses délivrées par M. Level

- ✓ M. Level souhaiterait, sur le site, un **recensement de tous les prix et concours lecture/écriture**, locaux à nationaux.
- ✓ Concernant les **réunions de bassin** de l'année prochaine, M. Level propose **de travailler sur l'EMI**, une progression et sa mise en œuvre dans l'établissement

Pour se faire, il faudrait utiliser un outil commun, qui définit ce que l'on attend d'un élève à la fin de son cycle et savoir qui dans l'établissement s'occupe de quoi.

Tous les documents de travail sur des progressions en EMI peuvent être partagés sur le site. Le travail réalisé par les néo-titulaires pourra également servir de base de travail.

La contribution à l'EMI va entrer dans l'évaluation des professeurs-documentalistes. Les IPR poseront donc des questions sur la contribution de chacun en EMI, son évaluation en particulier pour le socle commun, lors des nouveaux rendez-vous de carrière définis ci-dessous.

- ✓ Concernant **les postes au mouvement**, cette année encore, plusieurs postes ont été bloqués autour d'Amiens pour les stagiaires (à mi-temps), parce qu'ils passent l'autre mi-temps à l'ESPE et n'ont pas beaucoup de moyens en début de carrière.
- ✓ **Le bassin d'Amiens** est très grand (les bassins ont été créés en fonction des bassins d'emploi et de formation de Picardie). Pour gérer au mieux le grand nombre de professeurs-documentalistes présents, les correspondants du bassin ont proposé lors de la dernière réunion des ateliers. Il a cependant été difficile d'obtenir le concours de certains collègues hors bassin pressentis pour les animer, certains chefs d'établissement ayant refusé de les libérer. M.Level rappelle le compromis qui a permis le maintien des réunions de bassin (absence de défraiement, autorisation à demander au chef d'établissement) ; dans ces limites, il est effectivement possible aux correspondants d'adapter au mieux leurs modalités.
- ✓ L'expérimentation des **liaisons professeurs-documentalistes/CPE par bassin** dans la Somme a été appréciée de tous. La liaison ne sera cependant plus proposée sous cette forme dans le PAF. Pour l'Aisne et l'Oise, elles pourraient être mises en place lors des réunions de bassin ou en organisant des FIL par demi ou tiers de bassin. S. Moronval propose de faire le point avec la DAFPEN sur les modalités d'organisation des FIL et de transmettre l'information aux correspondants.

✓ **PPCR : Nouvelles modalités d'évaluation**

L'adoption du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) se traduit par 3 rendez-vous de carrière : aux 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelons et pour le passage à la hors-classe.

Les personnes concernées seront prévenues en début d'année.

Durant ce RV : en situation + un entretien avec IPR + un entretien avec chef d'établissement.

Le rapport sera très court : 3 cases avec grille d'évaluation : 1 pour l'IPR, 1 pour le chef d'établissement et 1 pour IPR/chef d'établissement.

A la réception du rapport : un mois pour contester.

30% des inspectés gagneront une année

L'accompagnement est un temps de rencontre avec l'inspecteur entre les RV de carrière ; ses modalités ne sont pas encore précisément définies.

La prochaine réunion de pilotage est fixée au jeudi 12 octobre 2018, à Soissons (sous réserve de confirmation).

Elle ne concernera que les professeurs-documentalistes.